



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affiliée à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

1

Décision n° 004/CE/FECAFOOT/2022 Portant publication des Listes des Candidatures au poste de Président et des Délégués de certaines Ligues Régionales

L'an deux mil vingt-et-deux
et le 22 du mois de Mars ;

La Commission Electorale, composée de

-M. **SCHLICK Gilbert**,
-Me **MBATONGA Solange**,
-Dr. **WALID ABDOULAYE**,
-M. **BIFOUNA NDONGO**,

Président,
Vice-Président,
Rapporteur,
Membre,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°2018/014 du 11 juillet 2018 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives au Cameroun ;
- Vu les Statuts de la FIFA ;
- Vu les statuts, codes et règlements de la FECAFOOT ;
- Vu le Communiqué n° 01/FECAFOOT/CE/PDT/2022 du 09 Mars 2022 constatant l'incompatibilité de certaines fonctions avec celle de membres du Comité exécutif de la FECAFOOT ;
- Vu le Communiqué n° 02/FECAFOOT/CE/PDT/2022 du 09 Mars 2022 constatant la vacance d'un poste de délégué à l'Assemblée Générale de la FECAFOOT ;
- Vu le Communiqué n° 03/FECAFOOT/CE/PDT/2022 du 09 Mars 2022 portant ouverture de dépôt de candidatures aux postes de Présidents et des délégués à l'Assemblée Générale Elective de la FECAFOOT de certaines Ligues Régionales ;
- Vu la Directive n° 01/CE/PDT/CE/2022 du 09 Mars 2022 relative à l'élection de Présidents et des délégués à l'Assemblée Générale Elective de la FECAFOOT de certaines Ligues Régionales ;
- Vu le Rapport de la Chambre d'instruction de la Commission d'Éthique de la FECAFOOT du 21 Mars 2022 ;
- Vu le Chronogramme du Processus électoral à la FECAFOOT ;
- Vu les nécessités de service ;

Après examen des différents dossiers des candidatures ;

: A l'unanimité de ses membres, le quorum dûment atteint ;

Décide :

Article 1^{er} : sont retenues, pour avoir été constituées conformément aux prescriptions de la *Directive n° 01/CE/PDT/CE/2022 du 09 Mars 2022 du Président de la Commission Electorale relative à l'élection de Présidents et des délégués à l'Assemblée Générale Elective de la FECAFOOT de certaines Ligues Régionales*, les candidatures ci-après :

A- LIGUE REGIONALE DE L'ADAMAOUA

Candidatures au poste de délégué à l'Assemblée Générale de la FECAFOOT :

- 1- **M. ABBO MOHAMADOU,**
- 2- **M. AHMADOU BABA.**

B- LIGUE REGIONALE DU CENTRE

Candidatures au poste de délégué à l'Assemblée Générale de la FECAFOOT :

- 1- **M. AKINI Benoît Raoul,**
- 2- **M. AWOUMOU Florent**
- 3- **M. BIPANE Benjamin,**
- 4- **M. ETOUNDI ATANGANA Jean Claude,**
- 5- **M. EVANG ASSEMBE,**
- 6- **M. MBIDA Michel François.**

C- LIGUE REGIONALE DE L'EST

1- **Candidatures au poste de Président de la Ligue Régionale :**

- **M. ABOUBAKAR MOUSSA BABA,**
- **M.SAIDOU MAMAN.**

2- **Candidatures au poste de délégué à l'Assemblée Générale de la FECAFOOT :**

- **M. ABOUBAKAR MOUSSA BABA,**
- **M. BELINGA MBIDA Robert,**
- **M. MEZOME Pierre,**
- **M.YAKANA Samuel.**

D- LIGUE REGIONALE DE L'EXTREME-NORD

1- Candidatures au poste de Président de la Ligue Régionale :

- M. OUMAR BICHAÏR,
- M. TCHIBALI Gabriel.

2- Candidatures au poste de délégué à l'Assemblée Générale de la FECAFOOT :

- M. BOUBAKARY DJOUBEIROU,
- M. BOUBA HAMAN,
- M. DIMISSIKE DEBINA,
- M. HAMMADOU,
- M. HAMADOU OUSMANOU,
- M. PATAYA NDJAVOUA,
- M. WENAÏ David.

E- LIGUE REGIONALE DU LITTORAL

Candidatures au poste de délégué à l'Assemblée Générale de la FECAFOOT :

- 1- M. BALOCK John,
- 2- M. KUATE Parfait,
- 3- M. MBEN Pierre,
- 4- M. NJALONN KONG Jean Merlin,
- 5- M. NDOUMBE ESSOMBE Jacques,
- 6- M. NJOCK MISSEKE,
- 7- M. NSEKE Jean Adolph,
- 8- M. TCHUISSEU Serges

F- LIGUE REGIONALE DU NORD-OUEST

Candidatures au poste de délégué à l'Assemblée Générale de la FECAFOOT :

- 1- M. JANI Benedict John,
- 2- M. MURON A BAASA Divine,
- 3- M. NJI Nelson CHEFOR.

G- LIGUE REGIONALE DU SUD

1- Candidature au poste de Président de la Ligue Régionale :

- M. TCHOUNDE LOUIS

- 2- Candidature au poste de délégué à l'Assemblée Générale de la FECAFOOT :
 - **M. MBIELE HAPPI PATRICK**

H-LIGUE REGIONALE DU SUD-OUEST

- 1- Candidature au poste de Président de la Ligue Régionale :

- **M. NDAZEH VALERY NCHIAKEH**

- 2- Candidature au poste de délégué à l'Assemblée Générale de la FECAFOOT :

- 1- M. **AWANTOH Henry NEBA,**
 2- M. **DJOUFACK KEUKANG SATURNITY,**
 3- M. **NTEMOYOCK MEWANU.**

Article 2 : sont en revanche rejetées pour les motifs ci-dessous indiqués, les candidatures suivantes :

A- LIGUE REGIONALE DU CENTRE

Candidature au poste de délégué à l'Assemblée Générale de la FECAFOOT

M. MVOGO Saint-Fabien	Dossier incomplet : défaut de lettres de parrainages, défaut de certificat de nationalité, de B3, de CNI légalisée.
-----------------------	---

B- LIGUE REGIONALE DE L'EST

- 1- Candidature au poste de Président de la Ligue Régionale :

M. GODJE WADJIRI NDOUKA	Candidat non membre du Conseil d'administration.
M. BELINGA MBIDA Robert	Candidat non membre du Conseil d'administration.
M. MABAYA Brice	Défaut du Certificat de nationalité, B3 et CV sportif

2- autres candidatures

<i>M. MEZOME Pierre</i>	Irrecevable : candidature au poste de 1^{er} vice-président non ouverte en l'état.
<i>M. ANGAYE NKOAL</i>	Irrecevable : candidature au poste de 1^{er} vice-président non ouverte en l'état.
<i>M. BILAMO Michel</i>	Irrecevable : candidature au poste de membre de conseil d'administration non ouverte en l'état.
<i>M. MBOANG Serge Aime</i>	Irrecevable : candidature au poste de membre de conseil d'administration non ouverte en l'état.

C- LIGUE REGIONALE DE L'EXTRÊME-NORD

Candidatures au poste de Président de la Ligue Régionale

<i>M. ALIOUM YANOUSSA</i>	Candidat non membre du Conseil d'administration.
<i>M. SOUMBI DJAOUDE</i>	Candidat non membre du Conseil d'administration.
<i>M. HAMADOU OUSMANOU</i>	Candidat non membre du Conseil d'administration
<i>M. OUMAROU</i>	Candidat non membre du Conseil d'administration

D-LIGUE REGIONALE DU NORD-OUEST

Candidature au poste de délégué à l'Assemblée Générale de la FECAFOOT

<i>M. NCHINDA Charles N.</i>	Défaut de 02 lettres de parrainages
------------------------------	--

E- LIGUE REGIONALE DU SUD

<i>M. DJENG GEORGES ALAIN</i>	Irrecevable : candidature au poste de 1^{er} vice-président non ouverte en l'état.
<i>M. NTEZOK HYACINTHE</i>	Irrecevable : candidature au poste de 2^e vice-président non ouverte en l'état.

F- LIGUE REGIONALE DU SUD-OUEST

<i>M. AKEMANYI Gallus</i>	Irrecevable : candidature au poste de membre de conseil d'administration non ouverte en l'état.
<i>M. FRITZ NKEKA ETOKE</i>	Irrecevable : candidature au poste de 1^{er} vice-président de conseil d'administration non ouverte en l'état.
<i>M. NKAMANYI Terence</i>	Irrecevable : candidature au poste de 2^e vice-président non ouverte en l'état.

Article 3 : informe toute personne intéressée de ce qu'elle dispose d'un délai de deux (02) jours francs à compter de la publication de la présente décision pour saisir la **Commission de Recours** conformément à l'article 29(1) du Code Electoral.

Ainsi fait et décidé, les mêmes jour, mois et an que dessus.

Le Président



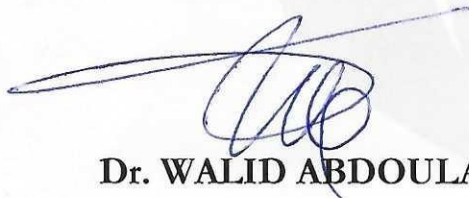
M SCHLICK Gilbert

Le Vice-Président



Me MBATONGA Solange

Le Rapporteur



Dr. WALID ABDOULAYE

Le Membre



M. BIFOUNA NDONGO